



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

manifestations

Question au Gouvernement n° 1200

Texte de la question

ÉMEUTES À STRASBOURG

M. le président. La parole est à Mme Delphine Batho, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche. Mme Delphine Batho. La représentation nationale a été choquée par les exactions commises samedi dernier à Strasbourg. Nous avons condamné ces violences et exprimé notre solidarité à la ville de Strasbourg et à ses habitants (*Exclamations sur les bancs du groupe UMP. - Applaudissements sur les bancs du groupe SRC*), ainsi que notre gratitude aux policiers et pompiers qui sont intervenus dans des conditions difficiles.

Madame la ministre de l'intérieur, notre collègue Armand Jung vous a interrogée hier et vous avez bien voulu indiquer que les dégâts seraient indemnisés par l'État. Restent les questions auxquelles vous n'avez pas répondu sur le dispositif de maintien de l'ordre placé sous votre autorité.

Tout d'abord, quel est le nombre de blessés parmi les forces de l'ordre ? Le chiffre officiel fait état de 15 blessés tandis que les syndicats de police en évaluent le nombre à une centaine.

M. Roland Muzeau. Il faut constituer une commission d'enquête !

Mme Delphine Batho. Ensuite, pourquoi la manifestation pacifique n'a pas emprunté l'itinéraire préalablement fixé par la préfecture ? (*Murmures sur les bancs du groupe UMP.*)

Vous prétendez en outre ne pas avoir été informée du refus opposé par la police française à la police allemande qui proposait des renforts. Qui donc a pris cette décision ?

M. Bernard Roman. Très bonne question !

M. Lucien Degauchy. Il y a déjà été répondu hier !

Mme Delphine Batho. Pourquoi les casseurs ont-ils eu le terrain libre pendant une heure trente dans le quartier du Port-du-Rhin ? Un policier présent sur place affirme : " Clairement, il y a eu un loupé de l'administration. La hiérarchie savait qu'il y avait des pillages. Mon sentiment, c'est que certains quartiers ont été laissés aux casseurs. " Un autre policier, présent dans l'hôtel Ibis, déclare pour sa part que l'ordre aurait été donné aux renforts de faire demi-tour.

Enfin, vous savez qu'une vidéo circule sur Internet. J'ignore si ces images montrant des CRS jetant des cailloux sont authentiques. Pouvez-vous nous indiquer si une enquête est ouverte ?

Madame la ministre, il est de votre intérêt de répondre précisément à ces questions car soit il y a eu une défaillance du dispositif de maintien de l'ordre placé sous votre autorité (*Exclamations sur les bancs du groupe UMP*), soit pèse un lourd soupçon sur des décisions prises au plus haut niveau. (*Applaudissements sur les bancs des groupes SRC et GDR. - Vives protestations sur les bancs du groupe UMP.*)

M. le président. La parole est à Mme Michèle Alliot-Marie, ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales.

Mme Michèle Alliot-Marie, *ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales*. Madame Batho, décidément, vous ne voulez pas entendre la vérité quand elle vous dérange. En ce qui concerne les événements, je vous ai répondu hier.

M. Michel Lefait. C'est faux !

Mme Michèle Alliot-Marie, *ministre de l'intérieur*. Quant aux points particuliers que vous évoquez, le directeur départemental de la sécurité publique a rappelé exactement ce qui s'était passé à l'hôtel Ibis, précisant notamment qu'aucun abandon de ce quartier n'était à déplorer, d'autant que les CRS habitaient dans l'hôtel

incendié. Le même a rappelé qu'il a fallu moins de vingt minutes aux renforts pour se rendre sur place après le début des exactions dans l'hôtel. Il leur a fallu moins de cinq minutes pour évacuer la totalité des personnels lorsque l'incendie a été allumé par les casseurs.

En ce qui concerne le trajet, il a été proposé d'abord que la manifestation se déroule en dehors de toute zone urbanisée afin de protéger les personnes.

M. Roland Muzeau. C'est scandaleux !

Mme Michèle Alliot-Marie, *ministre de l'intérieur*. Les organisateurs de la manifestation, eux, voulaient absolument manifester en ville. Un quartier a été choisi à la suite d'un compromis. Un changement d'itinéraire a été décidé à la dernière minute lorsque les casseurs ont mis le feu à l'hôtel. Il s'agissait de protéger les manifestants eux-mêmes.

Madame Batho, les forces de l'ordre ont eu un comportement exemplaire, professionnel et courageux.

(Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et NC.) J'aimerais qu'au lieu d'attaquer les forces de police ou leur organisation,...

M. Jean Glavany. Ce que vous dites est honteux !

Mme Michèle Alliot-Marie, *ministre de l'intérieur*. ...on attaque les casseurs car là est le véritable problème.

Quand des individus cagoulés s'introduisent dans des manifestations, ce sont eux qu'il faut condamner.

D'ailleurs, nous allons agir en ce sens. *(Protestations sur les bancs des groupes SRC et GDR.)* Cessez de vous focaliser sur les forces de police et faites en sorte que ce soient les valeurs de la République qui soient respectées. *(Vifs applaudissements sur les bancs des groupes UMP et NC. - Huées sur les bancs des groupes SRC et GDR.)* En tout cas, ce sont les valeurs que défendent le Gouvernement et sa majorité ! *(Mmes et MM. les députés des groupes UMP et NC se lèvent et applaudissent. - Protestations sur les bancs des groupes SRC et GDR.)*

Données clés

Auteur : [Mme Delphine Batho](#)

Circonscription : Deux-Sèvres (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1200

Rubrique : Ordre public

Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Ministère attributaire : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 avril 2009

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 9 avril 2009